

**RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BSO TENUE LE
15 JUIN 2017 DANS LES LOCAUX D'ELOYA**

Membres Présents : Le président de la BSO, Monsieur Bacquelaine,
Le président d'honneur, Monsieur Jean Solé,
Petrus Néon, représenté par Monsieur Hanquet,
Belgium LED, représenté par Monsieur Rossenfosse,
Kambel, représenté par Monsieur Yvan Van den Bergh,
Decomar, représenté par Monsieur Beyaert
Brightboard, représenté par Monsieur De Smedt
Le secrétaire de la BSO, Monsieur Jean-Pierre Meganck.

Se sont excusés : Vivalyte, Neon Design et BIS.

Monsieur Jean Pierre Meganck est désigné secrétaire de cette Assemblée Générale
Extraordinaire.

Vote sur les adaptations des Statuts

Tenant compte que les membres présents à l'Assemblée Générale Annuelle du 18 mai 2017 ne représentaient pas le quorum nécessaire, le vote ne pouvait pas avoir lieu.

Selon les statuts, le Conseil d'Administration a donc organisé cette nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire avec comme seul point le vote sur les adaptations des Statuts.

Cette adaptation a été approuvées à l'unanimité par les membres présents autorisés à voter et par un membre qui a voté par procuration.

Le président demande au secrétaire de publier les statuts adaptés sur le site web et au Moniteur Belge.

Sur ce point unique se termine cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Jean-Pierre Meganck
Secrétaire

Visitez régulièrement notre site web sur : www.belgian-sign.org
Les membres BSO qui se sont connectés, y trouvent une masse d'informations !
